

Colloque Numérique

VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Lundi 8 mars 2021

de 9h à 12h30

Modérateurs : Mme Patricia MISSIAEN, Avocate et Mme Marion LE GUEDARD, Avocate

L'ASPECT PÉNAL

A quelle occasion les violences intrafamiliales sont-elles signalées ? Comment sont-elles traitées pénalement ?

Mme Sandrine BALLANGER, Vice-Procureur de la République (TJ de Bordeaux)

9h-9h20

L'ASPECT CIVIL

La mise en place d'une ordonnance de protection : conditions pour en demander une, quand est-ce justifié, quand est-ce que cela ne l'est pas ? Quels sont les documents à apporter au juge ? Temps de la mesure et in concreto que peut-on demander dans le cadre de l'OP ?

Quid du retrait de l'autorité parentale : Existe-t-il beaucoup de retrait de l'autorité parentale pour violences à l'intérieur de la famille ? Pour quelles raisons ?

Mme Isabelle DELAQUYS, Conseillère auprès de la Cour d'appel de Bordeaux, Pôle Famille

Mme Kristell COMPAIN LECROISEY, Avocate

30 mn

9h20-9h50

DU CÔTÉ DES MINEURS

Mineurs auteurs/victimes

Aspects pénaux et civils (assistance éducative, question du retrait de l'autorité parentale, quand une telle mesure peut se justifier ?...)

Quelles mesures prendre au niveau judiciaire ?

L'objectif du juge doit-il toujours être de réunir la famille ?

Juge des enfants

9h50-10h10

M. Alrick METRAL, Avocat CRIC

10h10-10h40

Colloque Numérique

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Lundi 8 mars 2021

de 9h à 12h30



LES OUTILS PRATIQUES

Mme Isabelle ROME, Haut Fonctionnaire à l'égalité Hommes-Femmes Ministère de la Justice
10h40-11h

Quels dispositifs ont été mis en place pour lutter contre les violences intrafamiliales ?
Au plan national ? Au plan régional (Nouvelle-Aquitaine) ?

Mme BENBELAID CAZENAVE, Psychologue au sein de la Gendarmerie
11h-11h20

L'ASPECT MÉDICAL

Création du centre de psycho traumatologie
Comment se reconstruire après des violences à l'intérieur de la famille ?
Comment les personnes victimes sont-elles prises en charge ?

Docteur Maïté CAUMONT, Psychiatre à Charles Perrens
11h20-11h40
Powerpoint à partager avec les participants

LES PERSONNES ÂGÉES AU CENTRE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Docteur CAUMONT, Expert Judiciaire, Responsable EPHAD
Mme Bérangère ADER, Avocate
11h40-12h

POINT DE SITUATION SOCIOLOGIQUE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Point de situation au niveau national et régional ?
Quelles personnes concernées ? / Nature des violences ?

Mme Johanna DAGORN, Sociologue
12h-12h20

INSCRIPTIONS :

pdavret@eda-alienor.com
3 h de formations validées
50 euros